

## licenciment suite a une maladie

## Par gertrude06, le 22/05/2012 à 20:18

voila je suit gardienne d immenble depuit 17 ans .je suit en maladie depuit plus 1 ans et fait une demande de maladie profesionnel depuit 1 ans et toujour pas de reponce de la securitée social et la je vient aprendre que la copoprietée veux ne licencier quel sont mes recourt je vous en remercie d avence mne pensart

## Par P.M., le 22/05/2012 à 21:19

## Bonjour,

De toute façon l'employeur doit vous convoquer à l'entretien préalable au licenciement et je vous conseillerais de vous y faire assister de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité devra être rappelée dans la convocation...